



## CAHIER des CHARGES pour INTEGRATION en U14 LIGUE SAISON 2021-2022

Le Conseil de Ligue de la Ligue des Hauts de France a proposé aux clubs lors de l'assemblée générale d'été l'adoption des règles suivantes pour le championnat U14 saison 2021-2022 :

Considérant que la saison 2020 – 2021 a été déclarée en saison blanche.

Considérant que les districts ne sont pas en mesure de déterminer les équipes U13 qui évolueront la saison prochaine en U14 Ligue.

Considérant que le sportif et l'équité doivent être la priorité.

Considérant que les problématiques des districts sont différentes en fonction des territoires.

Considérant que les districts doivent maîtriser le nombre de clubs pouvant participer à cette compétition.

Considérant que chaque district doit pouvoir assurer la mise en place de leurs compétitions U14 en district sans être impacté par la compétition Ligue.

Considérant que les équipes accédant en U15 Ligue en 2022-2023 proviennent de cette compétition et qu'il n'y aura aucune accession des championnats U14 district en Ligue pour cette saison.

Considérant qu'il faut limiter au maximum la pression sur les jeunes lors des matchs à la rentrée.

Pour la saison 2021-2022, la LFHF organisera une compétition U14 comprenant un certain nombre d'équipes proposées par les 7 districts, réparties par groupe et par district (le nombre tant en fonction des engagements).

A l'issue de la compétition 2021-2022, 48 équipes accéderont en U15 selon la répartition suivante sachant que le nombre de places attribuées à un district ne peut excéder 12, les autres équipes étant réattribuées dans leurs districts respectifs

- Aisne : 3 clubs
- Artois : 8 clubs
- Côte d'Opale : 5 clubs
- Escaut : 10 clubs

- Flandres : 12 clubs
- Oise : 6 clubs
- Somme : 4 clubs

Les dix équipes voire douze équipes intégrant ce championnat seront sélectionnées parmi toutes les équipes engagées selon le classement final d'une addition de points déterminés par le cahier des charges ci-dessous.

## Cahier des charges pour le championnat U14 Ligue

### Item 1 : Fidélisation U13 Année N-2 à N-1

Moins de 50 %	50.00 % à 59.99%	60.00% à 69.99%	70.00% à 79.99%	80.00% et plus
0 point	4 points	7 points	10 points	15 points

### Item 2 : Label Jeunes

Aucun Label	Label ESPOIR	Label EXCELLENCE	Label ELITE (*)
0 point	5 points	10 points	15 points

\* Le label Elite sera d'office attribué au club dont l'équipe Senior 1 dispute un championnat professionnel

### Item 3 : Participation au championnat U14 LIGUE sur les 3 dernières années

Aucune Participation	1 année de participation sur les 3 dernières années	2 années de participation sur les 3 dernières années	3 années de participation sur les 3 dernières années
0 point	5 points	10 points	15 points

### Item 4 : Diplôme de l'Educateur Responsable de l'Equipe

Aucun Diplome	Module U15	CFF1 – I1	CFF2 – I2 (*)	BMF - BEF
0 point	1 point	3 points	5 points	10 points

**Il est impératif que, lors de l'engagement, l'éducateur désigné de la catégorie U14 soit clairement identifié sur FootClubs au risque de ne pas être comptabilisés dans les items du cahier des charges.**

\* Pour pouvoir pratiquer en U14 Ligue, le niveau de Diplôme requis pour l'Educateur Principal demandé est le CFF2

En cas d'égalité de points entre plusieurs équipes, le départage s'établira selon la règle suivante :

- Item 1, prioritaire, l'équipe ayant acquis le plus grand pourcentage de fidélisation sera placée devant sa ou ses concurrentes,
- En cas d'une nouvelle égalité, l'item 2 du cahier des charges servira de départage ; l'équipe ayant acquis le plus de points sera placée devant sa ou ses concurrentes.
- S'il y avait toujours égalité, l'item 3 du cahier des charges servira de départage ; l'équipe ayant acquis le plus de points sera placée devant sa ou ses concurrentes.